Image not found or type unknown

Le permis de construire ne correspond pas à la construction

Par **piloubelle**, le **24/03/2013** à **15:20**

bonjour
la construction ne correspond pas au permis de construire sur la hauteur du bâtiment. C'est une extension en bois sur pilotis. C'est un ami artisan qui a réalisé la construction de la structure alors que j'étais hors département. Une fois commencé difficile de faire "marche arrière".
Cependant je ne suis pas favorable à une situation de hors la loi. J'aimerai savoir ce que je risque et comment régulariser ma situation.
cordialement

Par **cocotte1003**, le **24/03/2013** à **16:01**

Bonjour, regardez le PLU de votre commune pour savoir si vous etes dans la hauteur maxi autorisée. vous pouvez envisager de faire un permis rectificatif, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés